Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260709-D20260608-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du jeudi 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 14
Pouvoir : 4
Nombre d'absents excusés : 4
Nombre d'absente non excusée : 1

Date de convocation et d'affichage : Vendredi 3 juillet 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jérôme BOUGEARD, Monsieur Mathieu CAUMETTE, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Richard LEFEUVRE, Monsieur Bernard LEPAIGNEUL, Madame Elisabeth LE PAPE, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD.

Absents excusés ayant donné pouvoir : De Madame Nicole KERISIT à Monsieur Thierry NUSS ; de Madame Murielle MAUFROY à Monsieur Bernard LECUMBERRY ; de Monsieur Hugo RICHEUX à Monsieur Bernard LEPAIGNEUL ; de Madame Clémence ROYER à Monsieur Jean-Roger PLANÇON.

Absent non excusé : Madame Egle MAILLARD.

La séance a été déclarée ouverte à 18h36.

Madame Audrey JOUBIER a été nommée secrétaire de séance.

Arrivée de Madame Axelle BLASZKA à la délibération n°2026/06/08

****

Délibération n° 2026 /06 / 08 : 7 FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS : **Vote de subvention exceptionnelle ANNEE 2026 – projet « jeunes péréen(ne)s ».**

Arrivée de Madame Axelle BLASZKA

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle provenant d'une jeune péréenne, Thaïs CRONIER pilote de BMX Race, dans le cadre de sa participation aux championnats du monde de BMX 2026 qui se dérouleront mi-juillet à Brisbane en Australie.

Monsieur le Maire propose d'aider cette jeune péréenne en versant 200 € pour le financement de son projet.

En contrepartie, Thaïs CRONIER rendra compte de son expérience à la municipalité : exposé dans les écoles, article dans le bulletin municipal.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260709-D20260608-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'OCTROYER** une subvention exceptionnelle de 200 € à Thaïs CRONIER pour le financement de sa participation à aux Championnats du monde de BMX 2026.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

VOTE : 18 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Maire,

MAIRIE de St-PERE-MARC-EN-POULET 35 (Ille-et-Vilaine)

Jean-Francis RICHEUX